34me Année — N° 12,127 | 5 Centimes — Ce Journal ne peut être crié — 5 Centimes | Mercredi 21 Octobre 1914

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul^d de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

LE BLOCUS DE LA HOLLANDE

La tactique employée par la flotte allemande et qui consiste à rester à l'abri des mines dont elle a plus ou moins traitreusement jalonné les mers, ne nous a pas encore permis d'assister à de grandes batailles navales où la flotte anglaise aurait pu donner sa mesure. Il ne se produit que des opérations partielles dont on ne saisit pas du premier coup l'importance.

L'attention est cependant attirée par le fait que ces dernières opérations ont toutes eu lieu dans les parages de la côte hollandaise. C'est là, en particulier, que le 22 septembre les trois croiseurs cuirassés anglais, Aboukir, Hogue *et* Cressy *ont été malheureusement coulés par un sous-marin ennemi ; il en a été de même, le 15 octobre, pour le croiseur* Hawke. *C'est là aussi que, par un heureux retour, le croiseur anglais* Undaunted, *accompagné des quatre destroyers,* Lance, Lennox, Légion *et* Loyal, *a coulé samedi dernier quatre contre-torpilleurs allemands.*

Il faut donc qu'il y ait un attrait particulier sur ces côtes de Hollande pour que l'Angleterre y envoie tant de navires et pour que des unités nouvelles allemandes sortent de leurs repaires et se risquent jusque-là. La vérité est que l'Angleterre, sans que ce soit officiel et sans faire acte d'hostilité, fait le blocus de la Hollande et que l'Allemagne, seule visée par cette opération, essaye de s'y opposer.

Ce n'est pas que l'on soupçonne le gouvernement hollandais de violer la neutralité en facilitant le ravitaillement économique de l'Allemagne ; il y a bien en Hollande un fort parti allemand qui a des attaches jusqu'à la Cour et qui a pu permettre certains incidents regrettables ; mais le gouvernement a trop le sens de sa responsabilité pour ne pas sentir que le pays a tout intérêt à ne pas tomber sous le joug du pangermanisme et ses colonies entre les mains de l'Angleterre, par suite de justes et inéluctables représailles. Il a tenu à donner une preuve non équivoque de sa correction en se portant acquéreur de tous les produits alimentaires importés

Mais il y a des produits qui peuvent traverser le territoire hollandais sans que les autorités aient le droit d'exercer le moindre contrôle et c'est la raison de l'intervention anglaise ; il s'agit des produits qui pénètrent par bateaux par les bouches du Rhin dont le cours se termine, on le sait, en Hollande. La navigation sur le Rhin est réglée, en effet, par des traités qui garantissent à l'Allemagne la liberté absolue du transit.

L'origine de cette servitude imposée à la Hollande remonte à Napoléon Ier qui, après avoir annexé les anciens Pays-Bas, établit le régime de la liberté de la navigation sur le Rhin. Quand le royaume des Pays-Bas fut constitué, en 1815, ce régime fut maintenu en principe par une convention annexe au traité de Vienne qui stipulait l'uniformité des taxes douanières. Par la suite, la Prusse obtint un statut plus favorable encore pour elle ; par l'accord du 17 octobre 1868, les taxes étaient complètement supprimées pour les marchandises à destination de l'Allemagne et la navigation bénéficiait d'une franchise absolue à travers le territoire hollandais.

De ce fait la Hollande est donc complètement désarmée vis-à-vis des navires étrangers qui essayent de gagner les ports fluviaux allemands et, qu'elle veuille ou non rester neutre, elle ne peut empêcher le ravitaillement de nos ennemis par cette voie. A la moindre velléité contraire, les Allemands, qui font peu de cas des traités lorsqu'il s'agit de la Belgique, ne manqueraient pas d'ailleurs de faire payer fort cher aux Hollandais leur oubli des conventions passées !

Devant cet état de choses, ce sont les alliés eux-mêmes qui sont obligés d'exercer le contrôle et c'est ce qui amène la flotte anglaise à faire le blocus des Pays-Bas. Dans la lutte sans merci dans laquelle l'Europe est engagée, le triomphe définitif appartiendra aux peuples qui sauront « tenir le coup » le plus longtemps : il est donc essentiel d'empêcher l'Allemagne de se ravitailler. Considérées à ce point de vue les opérations qui se passent dans les parages de la côte hollandaise prennent une importance considérable.

Nous ne doutons pas malgré la hardiesse des sous-marins et des torpilleurs allemands, la flotte anglaise, dans ce rôle ingrat et dangereux de gendarme, sera à la hauteur de sa vieille réputation.

CASPAR-JORDAN.

LA GUERRE

Sommaire des principaux faits relatifs à la Guerre

SUR LA FRONTIÈRE NORD-EST

19 Octobre. — En Belgique, violentes attaques des Allemands sur la ligne de l'Yser. Combats dans la région d'Ypres.

Sur la Meuse, nos troupes débouchent sur la rive droite, dans la presqu'île des Romains.

En résumé, progrès de détail sur divers points du front.

20 Octobre. — Efforts des Allemands sur toutes les parties du front : à l'extrême Nord ; à La Bassée, où l'offensive fut particulièrement violente ; au Nord d'Arras ; à Mametz ; à l'Est de l'Argonne ; sur les Hauts-de-Meuse.

Partout l'ennemi est repoussé.

EN PRUSSE ORIENTALE

20 Octobre. — En Prusse Orientale et sur la Vistule, la situation est sans changement.

EN OCÉANIE

20 Octobre. — Les Japonais ont occupé les îles Mariannes, les îles Marshall et les Carolines orientales et occidentales appartenant à l'Allemagne.

SUR MER

17 Octobre. — Quatre contre-torpilleurs allemands sont coulés, près de la côte hollandaise par le croiseur anglais *Undaunted* accompagné de quatre destroyers.

19 Octobre. — Un croiseur japonais a heurté une mine dans la baie de Kiao-Tchéou. Il a été coulé.

Les Inscrits Maritimes

Bordeaux, 20 octobre.

Le ministre de la marine a décidé que les inscrits maritimes, pères de six enfants vivants, actuellement sous les drapeaux, seront, s'ils en font la demande, renvoyés dans leurs foyers. Ils seront alors remis à la disposition des commandants des bureaux de recrutement et pourront être rappelés au service en même temps que les réservistes de l'armée territoriale.

L'IMPRESSION EN ANGLETERRE

Londres, 20 octobre.

L'*Evening News* dit que tout semble bien marcher pour les alliés dont la campagne se poursuit suivant le plan soigneusement élaboré.

La campagne allemande s'annonça tout d'abord comme un véritable tourbillon ; mais le plus optimiste officier de l'armée du kaiser est obligé d'admettre qu'elle se déroule désormais d'une façon qui paraît de moins en moins en rapport avec les forces allemandes.

Les Engagés Volontaires Anglais

Londres, 20 octobre.

Sur un million d'hommes demandé par lord Kitchener, voici deux mois environ, 780,000 se sont déjà engagés.

Lancement de la « Flandre »

Brest, 20 octobre.

Le cuirassé *Flandre*, de 25,000 tonnes, a été lancé avec plein succès.

Un Paquebot hollandais saisi

Marseille 17 octobre.

Le contre-torpilleur *Casabianca* est rentré ce matin dans notre port, ayant en remorque le paquebot hollandais *Kœnigin-Emma* venant de Batavia avec 4,000 tonnes de marchandises diverses, dont la plus grande partie était destinée à Hambourg. Il y avait aussi à bord 110 passagers allemands.

Ce paquebot avait été capturé par des vaisseaux anglais dans la mer des Indes et remis au contre-torpilleur français dans les environs de Bizerte, pour être conduit à Marseille.

Le navire est actuellement saisi et les passagers allemands, après avoir été interrogés par le commissaire maritime, ont été retenus jusqu'à plus ample informé.

Steamer endommagé par une mine

Harwich, 20 octobre.

Le paquebot *Postdam*, allant de Hollande en Amérique, a touché une mine dans la mer du Nord. Le bâtiment est désemparé.

Leurs communiqués avouent :

1° Aucun Succès en France

Londres, 19 octobre.

Parmi les nouvelles officielles allemandes reçues à Londres par le télégraphe sans fil, il faut remarquer le passage suivant :

Sur le théâtre de la guerre français aucuns succès réels ne peuvent être annoncés.

2° Le Désastre naval

Amsterdam, 19 octobre.

Un télégramme officiel de Berlin, en date du 18 octobre, annonce que, dans l'après-midi du 17, les torpilleurs allemands *S. 115, S. 117, S. 118, S. 119* ont rencontré le croiseur anglais *Undaunted* et quatre torpilleurs près de la côte hollandaise.

Selon des nouvelles de source anglaise, les torpilleurs allemands ont été coulés. Trente et un hommes de l'équipage ont été sauvés et débarqués en Angleterre.

Signé : BEHNCKE,
chef de section de l'état-major de la marine.

Communiqués du Gouvernement

(20 OCTOBRE)

Paris, 15 heures, reçu à 16 h. 30.

BELGIQUE

Malgré de violentes attaques, l'armée belge se maintient sur la ligne de l'Yser.

D'autres actions sont engagées dans la région d'Ypres, entre les forces alliées opérant de ce côté et les forces ennemies.

A l'Aile Gauche

Les Allemands tiennent toujours fortement les avancées de Lille, dans la direction d'Armentières, de Fournes et de la Bassée.

Sur la Meuse

L'ennemi a essayé vainement de repousser celles de nos troupes, qui ont débouché sur la rive droite, dans la presqu'île du camp des Romains.

En résumé, dans la journée du 19, nous avons fait quelque progrès de détail sur divers points du front,

L'Action Russe

En Prusse orientale et sur la Vistule, la situation est sans changement. Des tentatives au Sud de Przemysl ont été effectuées dans de bonnes conditions pour les Russes.

Paris, 23 heures, reçu à 1 h. 45 du matin.

La journée a été caractérisée par des efforts allemands sur toutes les parties du front : A l'extrême Nord, où l'armée belge a tenu remarquablement ; à La Bassée, où les Allemands ont tenté une offensive particulièrement violente ; au Nord d'Arras ; à Mametz, entre Péronne et Albert ; à Vauquois, à l'Est de l'Argonne ; enfin sur les Hauts-de-Meuse, dans la région de Champlon.

Partout les attaques allemandes ont été repoussées.

Chronique Belge

LE ROLE DU ROI

Un haut personnage du monde officiel belge a fait à un rédacteur du *Temps* les déclarations qui suivent :

Le roi des Belges, comme vous le savez, est resté à la tête de son armée. Il a tenu à remplir jusqu'au bout son double devoir de souverain et de commandant en chef de ses troupes. Le monde entier lui rend hommage, et c'est justice. Avec une belle vaillance et une claire intelligence des faits, il a été constamment à la hauteur de sa tâche. Chef du pouvoir exécutif, le souverain a, dans notre pays, une influence très grande. Il est directement en rapport avec tous ses ministres, et ceux-ci sont personnellement et individuellement responsables devant lui — comme devant le Parlement. Il faut entendre par là qu'entre le roi et ses ministres aucune autre autorité gouvernementale n'existe, ni en droit ni en fait. Le titre de président du Conseil, ou plutôt de chef du Cabinet, a toujours été, en Belgique, de pure forme ; il ne recouvre pas une fonction exécutive, comme c'est le cas notamment en France. C'est le roi qui, chez nous, préside véritablement le Conseil des ministres.

Notre souverain, qui est un gentilhomme, attendait une autre façon d'agir de la part d'une nation avec laquelle le pays avait toujours vécu en bonne intelligence. Le Conseil se réunit au palais dans la nuit du 2 au 3 août ; il comprenait les ministres à portefeuille et les ministres d'Etat. Le roi le présidait. En moins d'un quart d'heure, la réponse négative à l'ultimatum allemand fut rédigée, et la décision fut prise à l'unanimité des membres du Conseil. Les délibérations durèrent encore cinq à six heures, mais la décision principale était prise irrévocablement.

Cette assemblée des ministres avait lieu, vous disais-je, dans la nuit du 2 au 3 août. Le 4 au matin, les Allemands envahissaient le sol de la Belgique, au moment même, pour ainsi dire, où le roi donnait lecture de son message au Parlement. Cette date du 4 août restera dans la mémoire de nos souverains et de leur peuple. Elle leur était chère, jusque-là, car c'est aussi la date anniversaire de la naissance de la jeune et gracieuse princesse Marie-Josée, qui a aujourd'hui huit ans et que toute la Belgique chérit.

Peut-être ne sait-on pas tout de l'influence qu'a exercée le roi sur les destinées du pays, en ces jours tragiques. C'est à ses instances réitérées et aussi au dévouement éclairé de son ministre de la guerre, M. de Broqueville, — pour lequel le pays tout entier, sans distinction d'opinion, a une profonde et reconnaissante admiration, — que la Belgique doit les lois militaires qui ont été votées l'année dernière, et qui lui ont permis de tenir efficacement tête à l'envahisseur. C'est grâce à l'intervention du roi que la mobilisation de l'armée belge fut décidée dès le 1er août — à la suite de la proclamation de l'état de siège en Allemagne. C'est le roi qui voulut qu'on ne se contentât point de rappeler les quatre classes devant former l'effectif complet, en temps de paix, de cent mille hommes, mais que dix autres classes fussent immédiatement et simultanément mobilisées.

Mais l'Histoire enregistrera tout le détail des événements dramatiques que nous venons de vivre. L'ultimatum allemand venait de nous être jeté comme une injure brutale. Il fallait qu'avant douze heures nous répondîmes à cette sommation. Notre souverain fut profondément blessé de la violence de cette menace, à laquelle on peut bien le dire, il ne s'attendait point. Toutes les conversations qu'il avait eues à ce sujet, « soit dans son royaume, soit au cours de ses voyages », lui donnaient le droit de penser qu'on n'agirait point aussi injustement envers son pays.

L'extraordinaire résistance physique du roi depuis le commencement de la guerre a pu étonner. C'est qu'on ne sait point qu'il est un soldat accompli. Sorti de l'Ecole militaire, il gagna successivement dans l'armée ses épaulettes de lieutenant, de capitaine, de commandant, de colonel et de général, exerçant effectivement les fonctions de chaque grade. C'est un vrai officier de carrière. Ces derniers temps, pressentant que la situation de l'Europe allait devenir critique, il s'était fait tout spécialement initier aux problèmes les plus récents de la tactique militaire. C'est non seulement un chef plein de vaillance, mais aussi un savant capitaine. Enfin, les douceurs de la vie moderne ne lui sont pas indispensables. Causeur charmant, d'esprit raffiné, aimant passionnément les études philosophiques, il est de mœurs et d'habitudes simples. Il pratique l'alpinisme avec ardeur. Souvent, parti pour quelques jours dans les Alpes, il allait, seul avec son guide, excursionner sur les hauts sommets, couchant n'importe où, dans la première hutte d'étape venue, mangeant n'importe quoi. La rude vie qui est maintenant la sienne ne saurait donc le surprendre ni amoindrir son énergie.

A la tête de ses troupes, le roi Albert ne porte aujourd'hui sur son uniforme que deux décorations : la médaille militaire que lui a récemment décernée le président de la République française, et la croix de Saint Georges que lui a envoyée l'empereur de Russie. De toutes ses décorations, c'est à ces deux-là que Sa Majesté tient le plus. La croix de Saint-Georges lui est encore chère à un autre titre : son grand-père, le roi Léopold Ier, qui avait été l'un des plus brillants généraux de l'empereur Alexandre de Russie, avait lui-même reçu cette distinction sur le champ de bataille.

"LE COURRIER DE L'ARMÉE"

Le gouvernement belge fait paraître chaque semaine, les mardi, jeudi et samedi, un journal : *Le Courrier de l'Armée* (*De Legerbode*), semblable à notre *Bulletin des Armées*.

Il est destiné aux soldats en campagne. Il est rédigé en français et en flamand. Chaque compagnie, escadron ou batterie reçoit dix exemplaires de ce journal en l'une et l'autre langue. Fort bien rédigé, *Le Courrier de l'Armée* comprend en outre de certains documents officiels, une revue des opérations militaires et des articles excellents. C'est ainsi que le dernier numéro portant la date du 20 octobre contient une relation du transfert du gouvernement belge au Havre, des considérations fort judicieuses à propos de la prise d'Anvers « qui ne saurait rien préjuger quant au résultat final de cette formidable guerre », enfin un vibrant appel à l'admirable armée belge, que nous reproduisons ici, et qui sera lu avec émotion, car il est inspiré par le patriotisme le plus ardent et le plus fier.

Th. V.

Lutte opiniâtre

POUR LA DÉLIVRANCE !

Lors de la séance solennelle des Chambres législatives tenue à Bruxelles le 4 août dernier, le Roi déclarait que l'armée belge opposerait à l'envahisseur une résistance opiniâtre.

Et il soulignait ces paroles d'un geste énergique. L'Assemblée nationale l'applaudit à tout rompre.

Et de même, il n'y eut qu'un élan, un cri de toutes les poitrines lorsque, quelques instants plus tard, M. de Broqueville termina son beau discours par cette exclamation historique :

« La Belgique sera peut-être vaincue. Elle ne sera jamais soumise. »

Officiers, sous-officiers et soldats, vous avez répondu noblement à l'appel du Roi et du Gouvernement. Votre résistance si vaillante a étonné le monde et l'a rempli d'admiration pour la nation belge. Celle-ci, grâce à votre héroïsme, a grandi aux yeux de l'Univers, et il suffit dès aujourd'hui de se dire Belge pour sentir autour de soi une sympathie respectueuse.

Grâce à vous, ce miracle s'est produit : Au moment où la Belgique à peu près entière est occupée par les hordes ennemies, elle jouit à travers les continents d'un prestige peut-être unique dans les annales de l'histoire ; son indépance est mieux garantie que jamais.

Officiers, sous-officiers et soldats, vous avez combattu, pendant plus de deux mois, avec un merveilleux courage et une rare énergie. Vous n'avez pu éviter au pays une invasion odieuse. Mais la Belgique n'est pas soumise et l'armée belge n'est pas annihilée. Grâce à la savante retraite d'Anvers, des forces considérables demeurent intactes. L'appoint des recrues et des volontaires va permettre à l'armée de campagne de se reconstituer complètement. Elle va pouvoir poursuivre la lutte opiniâtre aux côtés des armées anglaises et françaises, ses glorieuses alliées, avec lesquelles elle va désormais collaborer étroitement.

Ensemble, les alliés vont reprendre pied à pied le territoire souillé par l'occupation d'un ennemi puissant qui avait prémédité la guerre et réuni contre nous des moyens formidables.

Soldats ! nos villes ont été brûlées : nos campagnes ont été ravagées ; nos foyers ont été détruits. Le deuil est partout dans notre chère patrie cruellement meurtrie par des adversaires impitoyables. Des maux plus cruels encore guettent nos compatriotes si vous ne les délivrez pas d'une engeance infâme. Un devoir impérieux s'impose donc à vous. Au premier signal de vos chefs, vous saurez l'accomplir.

Un grand roi de France, en un jour de défaite, écrivait cette fière lettre : « — Tout est » perdu, fors l'honneur ! » Vous avez couvert d'honneur votre patrie infortunée. Il faut aujourd'hui la faire renaître de ses cendres.

Soldats, il vous reste mieux que la gloire à conquérir. Il vous reste à délivrer la patrie avec le concours des forces de vos nobles alliés.

L'ATTITUDE DE L'ITALIE

Une Déclaration de M. Salandra

M. Salandra, président du Conseil des ministres d'Italie, a pris possession des services du ministère des affaires étrangères, dont il fait l'intérim.

Le sous-secrétaire d'Etat, M. Borsarelli, lui a présenté les fonctionnaires.

M. Salandra lui a répondu en faisant l'éloge du marquis di San Giuliano, qui était à tous les points de vue, a-t-il dit, à la hauteur de sa tâche, comme l'ont reconnu et les Italiens et les étrangers. Il donna à la patrie tout ce qu'il pouvait, jusqu'à son dernier souffle ; et il pouvait beaucoup ; la perte du marquis di San Giuliano est pour le pays un grand malheur.

M. Salandra a ajouté :

Je suis ici pour un temps que j'espère très court. Ma présence tend surtout à affirmer la communauté de mes intentions avec celles du marquis di San Giuliano. Les lignes directrices de notre politique internationale seront demain ce qu'elles étaient hier. Pour poursuivre cette politique, il faut une inébranlable volonté d'esprit, une vision sereine des intérêts réels du pays, une maturité de réflexion qui n'exclut pas au besoin la promptitude de l'action ; il faut de la hardiesse, non de mots, mais d'action. Il faut un esprit libre de toute préoccupation, de tout préjugé, de tout sentiment qui ne soit pas celui du dévouement exclusif et illimité à notre patrie et d'un égoïsme sacré pour l'Italie.

On vient de voir que M. Salandra n'a pas l'intention de conserver longtemps la charge directe des affaires étrangères. Il est, en effet, déjà question, pour succéder au marquis di San Giuliano, du marquis Imperiali, ambassadeur à Londres, ancien ambassadeur à Constantinople.

Fausses Nouvelles Allemandes démenties

Londres, 20 octobre.

Le *Foreign Office* déclare absolument faux le rapport publié par l'Agence Wolff de Berlin et signalant une rébellion dans le Somaliland ainsi que la prise de Berbera. La guerre n'a nullement modifié la situation du Somaliland.

L'Allemagne manque de Soldats

Paris, 20 octobre.

Voici des extraits d'une lettre venant de Dusseldorf et envoyée à un Allemand aujourd'hui prisonnier :

« Chez nous les officiers et les soldats se font plus rares...

» Nous n'avons plus d'homme à la hauteur...

» Les volontaires et les Landwehr partent tous aujourd'hui (4 octobre)...

» Si tu voyais ces soldats tu détournerais les regards car on prend tout le monde. C'est le dernier espoir de l'Allemagne...

» Tous les hommes âgés deviennent soldats et c'est une vraie joie pour ceux qui ne sont pas pris...

» As-tu du pain ? Beaucoup se plaignent de n'en pas avoir... »

Le Roi de Saxe part pour le Front

Copenhague, 20 octobre.

La *Gazette de Cologne* annonce que le roi de Saxe a quitté Leipzig le 17 octobre, se rendant sur le front occidental.

L'ACTION RUSSE

Petrograd, 19 octobre.

Communiqué de l'état-major du généralissime, 19 octobre :

On ne signale aucun changement essentiel.

Les troupes russes sont, partie en contact étroit avec l'ennemi, partie en combat sur le front de la rivière Zoura à Stryi et en Prusse orientale.

Les Russes continuent à faire des prisonniers en masse. Au Sud de Przemysl, un bataillon autrichien entier a capitulé avec tous ses officiers et ses mitrailleuses.

Les Troupes autrichiennes en Belgique et en France

Rome, 20 octobre.

Le *Messaggero* publie un télégramme de Venise suivant lequel des lettres de soldats autrichiens indiquent que les troupes autrichiennes qui furent retirées de la frontière du Sud ont été envoyées non en Bosnie, mais en Belgique et en France.

L'Avènement du nouveau roi de Roumanie

Nisch, 20 octobre.

L'officieuse *Samouprava* salue l'avènement du roi Ferdinand de Roumanie et ajoute : « Nous, Serbes, voisins immédiats des Roumains, nous avons la ferme et inébranlable confiance que la profonde sagesse du nouveau roi, son patriotisme ardent et les grands espoirs du pays amèneront la Roumanie dans les voies qui l'enrichiront de nouvelles et immortelles acquisitions. »

L'ACTION JAPONAISE

Tokio, 20 octobre.

Les Japonais ont occupé, pour des raisons militaires, les îles Mariannes et Marshall, et les Carolines orientales et occidentales allemandes.

UN CROISEUR JAPONAIS COULÉ

Tokio, 20 octobre.

Un croiseur japonais a heurté une mine dans la baie de Kiao-Tchéou, et il a coulé.

Il y a eu 271 noyés.

RAPPORT du Maréchal French

La *Gazette spéciale* de Londres a publié deux dépêches du maréchal French relatives à la période du 28 août au 28 septembre :

La première décrit la retraite de Mons presque jusqu'à la Seine et l'avance ultérieure jusqu'à la Marne : la seconde décrit la bataille de l'Aisne.

Le maréchal French dit que ses forces furent serrées étroitement dans leur retraite par deux colonnes de cavalerie ennemie se dirigeant à l'Ouest de Saint-Quentin. La poursuite allemande se dessina très vigoureuse ; cinq ou six corps d'armée allemands se trouvaient sur la Somme, en face du cinquième corps français qui, lui-même, se trouvait sur l'Oise. Le maréchal French exposa anxieusement la position au général Joffre qui, le plus cordialement, décida avec lui que, le jour suivant, les forces anglaises se retireraient à quelques milles au Nord de la ligne Compiègne-Soissons. Le flanc droit allemand semblant menacer sérieusement les lignes de communication anglaises avec le Havre, des ordres furent, en conséquence, donnés d'établir leur base à Saint-Nazaire.

En dépit des défaites importantes infligées aux Allemands par la droite française, le plan du général Joffre était de ne pas profiter de ces avantages, mais plutôt de s'en tenir à sa conception initiale stratégique, qui était d'attirer l'ennemi sur tous les points.

L'armée anglaise continua sa retraite jusqu'à une ligne en arrière de la Seine.

Le 5 septembre, le maréchal French se rencontra avec le général Joffre qui lui annonça son intention de prendre l'offensive, les conditions générales lui semblant tout à fait favorables. Le mouvement combiné des alliés commença le 6 septembre, et, le 10 septembre, les Allemands étaient repoussés sur la ligne Soissons-Reims avec des pertes énormes, abandonnant des milliers de prisonniers et de nombreux canons et fourgons.

C'est alors que l'ennemi sembla avoir abandonné son plan initial et l'idée de marcher sur Paris.

Le 9 septembre, les Anglais forçaient le passage de la Marne.

Les combats livrés par les Français dans le voisinage de Montmirail ont été très durs. Quoique les pertes aient été très élevées dans les différentes actions, le maréchal French ne les estime pas excessives, en raison du développement immense du front de combat et de la démoralisation qui en résulta chez l'ennemi.

Du 23 août au 17 septembre, les Anglais furent constamment engagés sans un seul jour de halte ou de repos.

Le rapport traite ensuite de la bataille de l'Aisne, qui commença le 12 septembre. Malgré la résistance déterminée de l'ennemi, sa force numérique, sa ténacité à tenir des positions particulièrement favorables, il fut repoussé de ses premières positions par les Anglais qui réussirent à forcer la rivière en lui infligeant de grandes pertes, faisant en outre 2,000 prisonniers.

Le 11 septembre, de bonne heure, le matin, la poursuite de l'ennemi recommença ; trois corps anglais traversèrent l'Ourcq, presque sans opposition, la cavalerie anglaise atteignant l'Aisne. Au Sud de Soissons, les Allemands tenaient le mont de Paris contre la sixième armée française.

Avec l'appui de l'artillerie du troisième corps anglais, les Français repoussèrent les Allemands à travers la rivière de Soissons.

L'ennemi détruisit les ponts en se retirant.

Le 13 septembre, au matin, le maréchal French ordonna l'avance générale de ses troupes, qui jetèrent à la hâte neuf ponts ; sous un feu violent d'artillerie et malgré une terrible opposition, les Anglais traversèrent l'Aisne au signal donné.

Le 14 septembre, l'ennemi parvint à s'infiltrer entre le premier et le second corps anglais, menaçant de couper les lignes de communication. Le commandant anglais, qui ne possédait aucune réserve, se trouva pressé, mais il réussit toutefois, avec l'aide d'une division de cavalerie, à repousser l'ennemi en lui infligeant de grandes pertes.

Le 15 septembre, au matin, il devint évident que l'ennemi était décidé à opposer une résistance déterminée ; le fait fut confirmé par le rapport de l'armée française se trouvant à la gauche des troupes anglaises. Maubeuge était tombée depuis quelques jours, et l'ennemi disposait ainsi d'une grande quantité d'artillerie qu'il amena pour renforcer ses positions devant le front anglais.

Le 15 septembre, les obus pleuvaient sur les positions anglaises, lancés par des pièces de 8 pouces, d'une distance d'environ 9 kilomètres.

Les 17, 18 et 19 septembre, la ligne anglaise entière fut fortement bombardée, et le premier corps furieusement menacé ; malgré cela, l'ennemi fut finalement repoussé avec de grandes pertes.

Le 18 septembre, le maréchal French apprit que le général Joffre avait jugé nécessaire d'élaborer un nouveau plan pour attaquer et envelopper le flanc droit allemand. Dans ce but, la bataille qui durait depuis le 12 septembre, devait se poursuivre quelques jours de plus jusqu'à ce que cette nouvelle attaque se fît sentir. Il devint par conséquent essentiel d'établir une relève régulière dans les tranchées. Des brigades de réserve furent amenées alternativement, à cet effet, du Sud de la rivière, où se trouvaient les réserves générales.

Le 23 septembre, quatre batteries de six pouces, venant de l'Angleterre, furent mises en action et donnèrent, durant les jours suivants, un résultat des plus satisfaisants.

Le 23 septembre également, l'armée du général de Castelnau, sur la gauche des alliés, se développa considérablement et obligea des forces ennemies importantes à se retirer du centre et de l'Est.

Durant la nuit du 27 septembre, l'ennemi tenta, une fois de plus, une attaque des plus déterminées pour s'emparer des tranchées de la première division anglaise, cela sans le moindre succès.

En terminant sa dépêche, le maréchal French mentionne les précieux services rendus par le colonel Victor Huguenet, chef de la mission militaire française au quartier général anglais, qui déploya un tact et un jugement de la plus haute valeur dans des circonstances très difficiles.

LE HAVRE

CONSEIL DE RÉVISION

Classe 1915

Ajournés des Classes 1914 et 1913

Les opérations du Conseil de révision auront lieu à l'Hôtel de Ville, salle Ouest, (2e étage), entree par le jardin de l'Orangerie), aux dates ci-après :

1er Canton..	Dimanche	25 courant	à	8 h. —
2e »	»	25	»	14 h. 15
3e »	Lundi	26	»	9 h. —
4e »	Mardi	27	»	9 h. —
5e »	Mercredi	28	»	8 h. 30
6e »	Jeudi	29	»	8 h. 30

Exemptés et Réformés

Classe 1910... Jeudi 29 courant, à 14 h. 30.
» 1911... Lundi 26 courant, à 14 h.30.
» 1912... Mercredi 28 courant à 14 h. 30.
» 1913... (de A à K) Dimanche 25 courant, à 8 heures.
» 1913... (de L à Z), Dimanche 25 courant, à 14 h. 15.
» 1914... Mardi 27 courant, à 14 h. 30.

Le Colonel Chrétien

Nous avons annoncé que le colonel Chrétien, heureusement rétabli de la blessure qui l'avait mis hors de combat, devait prochainement repartir pour le front.

C'est aujourd'hui qu'il doit quitter Rouen, emmenant avec lui un certain nombre d'officiers également rétablis. Le colonel ne reprend pas le commandement de son 39e régiment d'infanterie, qu'il affectionnait tant et qui est aujourd'hui sous les ordres du lieutenant-colonel Gibon-Guilhem, depuis que le colonel dut être évacué de la ligne de feu.

Particulièrement distingué par le généralissime pour l'énergie et la décision dont il fit preuve au cours des différents combats dans lesquels le 39e d'infanterie fut engagé, le colonel Chrétien vient, par décision du général Joffre, d'être désigné pour commander la 77e brigade d'infanterie (20e corps).

Chambre de Commerce du Havre

La Chambre de commerce du Havre a reçu la communication suivante de la Société des Usines métallurgiques de la Basse-Loire, à Trignac ([illegible] férieure) :

« Nos usines ayant à faire d'urgence des fournitures importantes, nous allons être amenés ainsi à augmenter le personnel que nous occupons actuellement, et nous avons pensé que parmi les nombreux réfugiés français et belges que vous avez patriotiquement accueillis, nous pourrions recruter des ouvriers ayant une bonne pratique des services métallurgiques, tels que : chargeurs et cuiseurs aux fours à coke ; chargeurs et manœuvres de hauts fourneaux ; fondeurs, gaziers, couleurs de fours Martin ; lamineurs, crocheteurs, dégrossisseurs de trains de laminoirs, dresseurs de rails, et auxquels nous serions heureux de venir en aide dans les circonstances présentes en leur proposant du travail dans nos usines.

» Nous faisons donc appel, Monsieur le Président, à votre bienveillant concours pour porter notre proposition ci-dessus à la connaissance des intéressés résidant momentanément dans votre région, en les invitant à nous adresser directement à Trignac, une demande écrite indiquant, avec leurs références professionnelles, leur âge et leur situation de famille.

Ecole Supérieure de Commerce

Les cours rouvriront le mardi 3 novembre. Les élèves qui désirent entrer en première année normale sont invités à se faire inscrire le plutôt possible à l'Ecole, 56, boulevard François-Ier.

Ecole Commerciale

L'*Ecole Commerciale*, annexée à l'Ecole Supérieure de Commerce, a pour but de compléter l'instruction générale des enfants âgés d'au moins 13 ans et de leur donner des connaissances commerciales d'ordre élémentaire et essentiellement pratiques.

Le certificat délivré aux bons élèves de l'Ecole commerciale leur permet d'entrer, sans examen à l'Ecole Supérieure de Commerce.

Durée des études : une année.

L'enseignement général comprend : Français, histoire, géographie, arithmétique, notion de physique et de chimie, calligraphie, anglais, allemand.

Enseignement commercial : Calculs commerciaux, comptabilité et tenue des livres, notions de législation commerciale. sténographie, correspondance commerciale française, anglaise, allemande.

La rentree est fixée au mardi 3 novembre.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant, 56, boulevard François-Ier.

Examen du Certificat d'Etudes primaires

Les enfants (garçons et filles), candidats au certificat d'études primaires élémentaires sont informés que l'examen aura lieu demain jeudi, 22 courant, à 7 heures 1/2 du matin, à l'Hôtel de Ville du Havre (salle des Conférences).

Nous sommes informés que **M. Francis GONIN**, du Knickerbocker Hôtel de New-York, Carlton Hôtel Paris, Ciro's Paris, Monte-Carlo, ex-directeur du Pavillon Belna, à l'Exposition de Gand et du Casino municipal de Chamonix, est toujours propriétaire de l'Hôtel des Régates, à Sainte-Adresse, où sont descendus les membres du Corps diplomatique attachés au Gouvernement belge.

M. Francis GONIN est secondé par Mme Nelly Goain, sa dame, dont la courtoisie est légendaire, et de M. Pibourdin, ex-chef de cuisine du Château de Madrid et du Holder, restaurants de Paris ; des maîtres d'hôtels Lilandre-Rizzi, Paul Dounon, des Restaurants Ciro's, et de M. Roccas, secrétaire.

Pour les Blessés

Au nom du personnel ouvrier des ateliers d'artillerie de MM. Schneider et Ce (Usines d'Harfleur et du Hoc), il a été déposé dans nos bureaux une somme de trois cents quatre-vingt-douze francs 40 centimes à titre de deuxième versement pour venir en aide à nos soldats.

Cette somme est destinée à être répartie entre les trois Sociétés de la Croix Rouge Française :

La moitié à la Société de Secours aux blessés militaires..............Fr.	196 20
Un quart à l'Union des Femmes de France..............................	98 10
Un quart à l'Association des Dames Françaises..............................	98 10
	392 40

Ce sont là des marques de solidarité patriotique qui seront vivement appréciées de tous, et dont bénéficieront nos blessés.

Les réunions d'instituteurs et d'institutrices qui viennent d'avoir lieu dans les circonscriptions du Havre pour les conférences pédagogiques annuelles ont été l'occasion de quêtes qui ont produit la somme totale de 352 fr. 40.

Cette somme a été en partie remise à l'Œuvre des Sous-Vêtements du Soldat et en partie distribuée dans divers hôpitaux militaires, pour améliorer l'ordinaire des blessés.

Lors des paiements de la Caisse des Invalides et de la Caisse de Prévoyance (3e trimestre) il a été recueilli au profit de la Croix Rouge Française :

1er Octobre (hommes)..........Fr.	90	15
2 Octobre (veuves)..............	57	10
7 Octobre (divers)..............	61	20
12 Octobre (divers)..............	33	—
	241	45

Ces sommes ont été remises à la section de la rue Mexico.

Marine

Le paquebot *Bretagne* a été inscrit sur la liste des bâtiments hôpitaux militaires.

OBSÈQUES DE SOLDATS

Les obsèques du soldat Henri Férel, soldat de 2e classe au 41e d'infanterie coloniale, domicilié à St-Genès (Dordogne), auront lieu le mercredi 21 octobre, à 10 h. 1/2 du matin, à l'Hospice Général, rue Gustave-Flaubert, 55 *bis*.

Bulletin des Sociétés

Souvenir Français. — Les membres du Conseil d'administration, ainsi que les adhérents à cette œuvre patriotique, sont instamment priés d'assister aux inhumation des soldats français et alliés décédés, qui ont lieu à l'Hospice Général ou dans les hôpitaux temporaires voisins de leur domicile.

Prière de consulter à ce sujet les journaux locaux du soir.

TIRAGES FINANCIERS

Du 20 Octobre 1914

Ville de Paris

Emprunt 1871

Le numéro 647,389 est remboursé par 100,000 fr.

Emprunt 1910 3 0/0

Le numéro 105,211 est remboursé par 100,000 fr.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 20 octobre. — Eglantine AVENEL, rue Demidoff, 92 ; Denise ROUSSEVILLE, place Carnot, 5 *bis* ; Marcelle POCHETAT, rue du Général-Lasalle, 38 ; Henri VIGER, quai de Saône, 47 ; Henri LE MERRER, rue de Phalsbourg, 96 ; Emile LHOSTIS, rue de la Cité-Desmarais, 13 ; Fernand LEFRANÇOIS, rue Jules-Masurier, 21.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tél. 95)
VOITURES dep. 35 fr.
Bicyclettes "Touriste" entièrement équipées à 165f

DECES

Du 20 octobre. — Amélie MIUS, veuve HENRY, 76 ans, sans profession, quai de Saône, 47 ; Auguste GALLOT, 45 ans, chauffeur d'automobile, à Réauté ; Maria HUET, épouse LE BOSSÉ, 51 ans, sans profession, rue Frédéric-Sauvage, 20 ; Augustine FROMENT, épouse SOCHON, 56 ans, sans profession, à Bourgeauville ; Jules COQUET, 58 ans, journalier, Hospice Général ; Anne COUPPEY, épouse HERVIEU, 41 ans. sans profession, rue Buffon, 2 ; Jules PLET, 57 ans, journalier, rue de la Gaffe, 17 ; Emile LEMOEL, 58 ans, mécanicien, place Marais, 11 ; Marie BELLOCQ, 52 ans, sans profession, rue du Général-Lasalle, 7 ; Gustave COURTEL, 56 ans, journalier, impasse Sarde, 12.

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Gaston QUJANT, 24 ans, soldat au 43e régiment d'artillerie, au Havre ; Jean VALLERY, 24 ans, soldat au 26e régiment d'artillerie, rue Malherbe, 56 ; Léon BOUVIER, 39 ans, sergent au 31e régiment territorial d'infanterie, rue de Tourneville, 49 ; Adèle DUVAL, veuve HAUCHARD, 64 ans, sans profession, au Havre.

MILITAIRE

Henri FÉREL, 23 ans, soldat au 41e régiment d'infanterie coloniale, Saint-Genès-de-Castillon (Gironde).

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TELEPHONE 93

BIJOUX DEUIL
LELEU, 40, rue Voltaire, Télép. 14.04

Mort au Champ d'Honneur

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service funèbre de

Monsieur Pierre RUAULT

Caporal au 129e Régiment d'Infanterie

tombé glorieusement le 7 septembre 1914, au combat de Courgivaux (Marne), dans sa 22e année.

Qui aura lieu le vendredi 23 courant, à neuf heures et demie du matin, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

Priez Dieu pour le Repos de son Ame.

De la part de :

M. Albert RUAULT, son père ;
M. et Mme Paul GODREUIL, née RUAULT,
M. et Mme Albert PFISTER, née RUAULT,
Mme veuve Léon RUAULT,
ses sœurs, beaux-frères et belle-sœur ;
MM. Jacques, Guy et Bernard PFISTER ;
M. Max RUAULT ;
ses neveux ;
M. et Mme Henri RUAULT, leurs Enfants et Petits-Enfants ;
Mme veuve DANGUY, ses Enfants et Petits-Enfants ;
ses oncle, tante, cousins et cousines ;
Des Familles RUAULT, DANGUY, CHENU, GODREUIL, PFISTER et BERTHIER.

Le présent avis tiendra lieu de lettre d'invitation.

21.22 (2623)

Mort au Champ d'Honneur

Mme Veuve Louise BERRET, née SOHIER, son épouse ;
MM. René et Marcel BERRET, ses enfants ;
Mme Veuve BERRET, sa mère ;
Mme Veuve SOHIER ;
Mme A. SOHIER ;
La Famille et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis BERRET

Soldat réserviste au 129e d'Infanterie

tué à l'ennemi à Courgivaux (Marne), le 7 septembre 1914, dans sa 31e année.

> Heureux les affligés, car ils seront consolés,
> Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, car le royaume des cieux est à eux.
> St-Mathieu (chap. 5, v. 4 et 10)

(2617)

Tombé au Champ d'Honneur

Mme Henri BREDEL, sa veuve ; *Mlles Denise et Yvette*, ses filles ; *M. et Mme Henri BREDEL*, ses père et mère ; *M. et Mme Louis de SAINT-NICOLAS*, ses beaux parents ; *Mme veuve AUBRY*, *M. et Mme François REGNIER, née BREDEL, et leur Fils* ; *M. et Mme Louis de SAINT-NICOLAS et leur Fille* ; *M. et Mme Marcel GOUMENT et leurs Enfants* ; *Mlles Adelina, Louisa, Marcelle et Marie de SAINT-NICOLAS* ; *M. André de SAINT-NICOLAS* ; *les Familles BREDEL, AUBRY, DEHAIS, GOSSELIN, de SAINT-NICOLAS, LEMAIRE, LEROY, BÉNARD, Parents et Amis.*

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri-Augustin BREDEL

Boucher à Gonneville-la-Mallet

blessé le 14 septembre à Reims et décédé le 14 octobre à Limoges, à la suite de ses blessures.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le jeudi 22 courant, à dix heures du matin, en l'église de Gonneville-la-Mallet pour être ensuite inhumé au cimetière de Saint-Jouin, vers onze heures et quart.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(2615)

Société de Secours Mutuels des Employés et Ouvriers des Docks-Entrepôts du Havre

MM. les sociétaires sont priés d'assister aux obsèques de

Monsieur Gustave COURTEL

Membre actif

qui auront lieu le mercredi 21 octobre, à [illegible] heures du soir, en la chapelle de l'Hôpital Pasteur.

On se réunira au domicile mortuaire, rue Tourneville 47.

Le Président : A. VIGUERARD

Mme H. BARTHÉLEMY, née FRÉMONT ; *M. et Mme H. BARTHÉLEMY et leur Fille*, *M. et Mme LABASQUE et leurs Enfants*, *M. et Mme BRETON*, *Mme veuve Charlotte FRÉMONT*, ses enfants et petits-enfants ; *Mme veuve RICOUARD*, *Mlle Maria BISSON*, *M. et Mme MALLARD et leurs Enfants*, *les Parents et Amis*, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Hippolyte-Benoist BARTHÉLEMY

Mécanicien retraité

décédé le 19 octobre 1914, dans sa 69e année.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi et inhumation civils, qui auront lieu le 21 courant, à 2 heures 1/2 du soir.

On se réunira au domicile mortuaire, rue Alexandre, 24, à Sanvic.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le present avis en tenant lieu.

(2615z)

Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Emile LEMOËL

Mécanicien de la Marine en retraite
Directeur du Chemin de fer Funiculaire de la Côte

décédé le 20 Octobre 1914, à l'âge de 57 ans, muni des sacrements de l'Eglise,

Qui auront lieu le Jeudi 22 courant, à huit heures du matin, en l'Eglise Saint-Joseph, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 11, place Marais.

De la part de :

Mme LEMOËL, née THALER, institutrice, son épouse ;
M. Edouard LEMOËL, son fils ;
M et Mme ROUGELET, née LEMOËL, et leurs enfants ;
Mme ÉTASSE, née THALER ;
M. et Mme GRANGÉ, née THALER, et leur fille ;
M. Georges THALER ;
M. et Mme GOURNAY, née THALER, et leurs enfants ;
Mmes Alphonsine, Henriette et Gabrielle THALER ;
Mme veuve Louis THALER et ses enfants ;
Des familles HORREARD, THALER, HÉRODE, THILLOY, CHÉDRU, HOMOND, ses neveux et nièces, cousins et cousines ;
Le Conseil d'administration et le Personnel de la Compagnie du Chemin de fer funiculaire de la Côte.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu

(2624)

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux convoi, service et inhumation de

Madame Maurice HERVIEU

Née COUPPEY

décédée le 19 octobre 1914, à l'âge de 41 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Qui auront lieu le 22 octobre, à dix heures et demie du matin, à la chapelle de l'Hospice Général.

On se réunira à l'Hospice Général.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

De la part de :

M. Maurice HERVIEU, inspecteur aux Abattoirs, son époux ;
Mlle Marthe HERVIEU, sa fille ;
Mme veuve HERVIEU, sa belle-mère ;
M. et Mme Joseph COUPPEY et leurs Enfants ;
M. et Mme Amand BIARD et leurs Enfants ;
(Ses frères, sœur, neveux et nièces),
De la Famille et des Amis.

Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

(2642z)

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux convoi, service et inhumation de

Mademoiselle Lucie-Madeleine ROUSSELOT

décédée le 20 octobre 1914, à l'âge de 5 ans 10 mois.

Qui auront lieu le 22 courant, à 1 h. 1/4 du soir, en l'église Sainte-Anne, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, rue Casimir-Delavigne, 104.

De la part de :

M. et Mme Edmond ROUSSELOT ;
Mlles Berthe et Marguerite ROUSSELOT ;
MM. Edmond Julien, Charles, Raymond et Roger ROUSSELOT ;
Mme veuve CANVET ;
Les familles ROUSSELOT, CANVET, CAMPAING, JAMES, CHIBRAN, ROSÉ, ROUAS, BONNET, AVISSÉ, DUCHET, BAUER.

Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu. (2647)

M. et Mme Henri DEBRAY et leurs Enfants ;
M. et Mme A. ESPARGILLIÈRE et leurs Enfants ;
Mme veuve Jules DEBRAY et son Fils ;
Mlle Marguerite JARDIN-DEBRAY ;
M. et Mme Georges DEBRAY et leurs Enfants ;
M. et Mme Isaac LESOUËF et leurs Enfants ;
Le capitaine Maurice SABDIER ;
Mme veuve A. LEGOUIS ;
Les Familles DEBRAY et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Eugène DEBRAY

Née Hébé GAND

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, parente et amie, décédée le 17 octobre 1914, dans sa 82e année.

Vu les circonstances actuelles, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Bréauté, le Lundi 19 Octobre.

> Ce ne sera plus le soleil qui te servira de lumière pendant le jour, ni la lune pendant la nuit, mais l'Eternel sera ta lumière à toujours.
> Isaïe, LX 19.

(2635z)

M. François LEBOSSÉ, son époux ;
M. et Mme Louis GRAVIER, née LEBOSSÉ, et leur enfant ;
M. et Mme Paul NANSÉ, née LEBOSSÉ ;
M et Mme Albert LEBOSSÉ ;
M. Fernand LEBOSSÉ,
ses enfants et petit-enfant ;
M. et Mme Emile HUET ;
M. et Mme Félix HUET et leurs enfants ;
M. et Mme Albert HUET et leurs enfants,
ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces ;
M. Henri LEBOSSÉ ;
M. Joseph LEBOSSÉ,
ses beaux-frères ;
Mme Julien LEBOSSÉ, sa tante ;
M. Fernand LEBOSSÉ ;
M. et Mme Jules LEBOSSÉ ;
M. et Mme Albert LEBOSSÉ et leurs Enfants ;
M. et Mme Léon LEBOSSÉ et leur Enfant,
ses cousins et cousines;
M. et Mme Louis GRAVIER père ;
M. et Mme Camille NANSÉ ;
M. Joseph NANSÉ ;
M. et Mme François TOUCHARD et leur Fils ;
Les familles LEBOSSÉ, HUET, GRAVIER, NANSÉ, TOUCHARD, et les amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame François LEBOSSÉ

née Maria HUET

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, décédée le lundi 19 octobre 1914, à 6 heures 30 du soir, dans sa 51e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le jeudi 22 courant, à trois heures très précises du soir, en l'église Notre-Dame, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 20, rue Frédéric-Sauvage.

Priez Dieu pour le repos de son Ame.

En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Une Messe sera dite le vendredi 23, à neuf heures du matin, en l'église Notre-Dame.

21.22 (2637)

Mme METZGER et la famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe dite pour le

Caporal H. METZGER

le 20 octobre. (2517z)

Mme BLONDEL, Mlles Marcelle et Thérèse BLONDEL, M. BLONDEL père, les Familles BLONDEL, DANGUY, CHARLES, BOURDON et BRUMENT, remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Alexandre BLONDEL

Gardien au Musée de Peinture

Mme VILANOVA, son épouse ;
Mme veuve VILANOVA, de Marseille, sa mère ;
Mlle Marie VILANOVA ;
M. Désiré VILANOVA ;
M. et Mme Paul BOFILS ;
La Famille les Amis.

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Joseph VILANOVA

M. Etienne LAURENT, Directeur de l'Ecole, rue Piedfort ; *M. Paul LAURENT, et Mme LAURENT, née TRUPCHAUX* ; *Mme Veuve LENOIR, ses Enfants et Petits-Enfants* ; *les Familles LAURENT, LENOIR, TRUPCHAUX et les Amis* remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Madame LAURENT

née Marguerite LENOIR

M. et Mme Georges JOYAU, son Père et sa Mère;
M. et Mme Gustave JOYAU, ses Grands-Parents;
M. et Mme Albert SAILLOT et leurs Enfants ;
M. Félix JOYAU ;
M et Mme E. GENET et leurs Enfants ;
Mme Veuve Albert BANSE et ses Enfants ;
M. et Mme Louis FAUQUET et leurs Enfants ;
ses Oncles, Tantes, Cousins et Cousines ;
Les Familles JOYAU, SAILLOT, GENET, BANSE, FAUQUET, LEROY, les Parents et les Amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Georges-Gustave-Ernest JOYAU

Mlle Héloïse QUERTIER ;
Mlle Marguerite SAINT-AUBIN, ses filles ;
M. et Mme Gaston SAINT-AUBIN et leur fille ;
M. et Mme Julien SAINT-AUBIN et leurs filles ;
M. et Mme Emile SAINT-AUBIN et leur fille;
La famille et les amis

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi et inhumation de

Madame Veuve Gustave SAINT-AUBIN

née Antoinette LEMARCHAND

Mme veuve Robert LE BROUSSOIS, née PÉRIER et ses Enfants;
M et Mme Eugène LE BROUSSOIS;
M. et Mme Louis PÉRIER ;
Les Familles LE BROUSSOIS, RECHT, GERARD, MORIN, PÉRIER, LEFEBVRE et TERNON, remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service funèbre célébré pour le repos de l'âme de

Monsieur Robert LE BROUSSOIS

Cycliste à l'Etat-Major du 3e Corps d'Armée

La Maison ROGER'S 64, rue de Paris, contre laquelle ont été répandus des bruits malveillants, prévient le public qu'elle est constituée en Société anonyme complètement française, que ses capitaux ne sont ni allemands ni autrichiens, et qu'elle est décidée à poursuivre en diffamation toute personne qui insinuerait quoi que ce soit contre elle. Le directeur de la maison est capitaine d'artillerie au 5e régiment, tout le personnel est mobilisé.

R (2627z)

Compagnie Normande de Navigation à Vapeur

Octobre	HAVRE			HONFLEUR		
Mercredi.. 21	7 45	11 30	— —	9 »	12 45	— —
Jeudi..... 22	8 30	12 15	— —	9 45	13 30	— —
Vendredi.. 23	9 15	13 »	— —	10 30	14 15	— —

Octobre	HAVRE			TROUVILLE		
Mercredi.. 21	8 »	*15 30	— —	9 30	*16 45	— —
Jeudi..... 22	8 30	*15 30	— —	10 »	*16 45	— —
Vendredi.. 23	9 15	*15 30	— —	10 45	*16 45	— —

Octobre	HAVRE			CAEN		
Mercredi.. 21	8 45	— —	— —	8 15	— —	— —
Jeudi..... 22	9 30	— —	— —	9 »	— —	— —
Vendredi.. 23	10 15	— —	— —	9 45	— —	— —

Pour TROUVILLE, les heures précédées d'un astérisque (*), indiquent les départs pour ou de la Jetée-Promenade.

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *St-Jacques*, ven. du Havre, est arr. à Barcelone le 18 oct.

Le st. fr. *Ville-de-Majunga*, ven. d'Algérie, est arr. à Rouen le 19 oct.

Bronches

C'est un grand service à rendre à tous ceux qui sont sensibles aux premiers froids que leur indiquer avant tout la

SUPRÊME ÉMULSION

à l'huile de foie de morue pure, aux hypophosphites de chaux, de soude et à la pepsine

D'un goût agréable, d'une digestion facile, cet excellent médicament possède, tout à la fois, les propriétés de l'huile de foie de morue et celle des phosphates de chaux et de soude. Grâce à la pepsine qu'elle contient elle est supportée par les estomacs les plus délicats, ce qui lui assure une supériorité incontestable. — Recommandée dans tous les cas de Rhumes, Bronchites chroniques, Scrofules, Rachitisme, Faiblesse et débilité générales.

Le Litre **3 fr. 25** -:- Le 1/2 Litre **1 fr. 75** (sans verre)

DÉPOT ET VENTE EN GROS

Grande Pharmacie des Halles Centrales

R. LEDUC & L. PRESSET, Ph. de 1re classe

NOTA. — Une jolie Bonbonnière remplie d'excellentes Pastilles de Menthe anglaise sera offerte à tout acheteur d'un litre de SUPRÊME ÉMULSION.

Le st. fr. *Amiral-Zédé*, all. du Havre au Brésil et la Plata, est arr. à Leixoes le 19 oct.

Le st. fr. *Afrique*, ven. du Congo, etc., est arr. à Cardiff le 19 oct., à 8 h., en route pour le Havre.

Le st. fr. *Ango* est parti de Buenos-Ayres le 19 oct. pour la France.

Le st. fr *Bougainville* est parti de Rio-Janeiro le 20 oct. (et non le 16), pour Havre, via Bahia et Ténériffe.

Le st. fr. *Guadeloupe*, ven. du Havre, est arr. à la Pointe-à-Pitre le 10 oct.

Le st. fr. *Mexico*, ven. de Bordeaux, est arr. à la Havane le 14 oct., à 7 h.

Le st. fr. *Floride* est parti de Montevideo le 12 oct. pour Bordeaux.

Terre-Neuviers et Islandais

— Le chalutier *Auguste-Leblond* était à Seydisfjord, le 16 courant, avec 40 tonneaux de morues, signalant pêche nulle. Il repart directement pour Fécamp.

Marégraphe du 21 Octobre

PLEINE MER	9 h. 52	— Hauteur	8 » 15
	21 h. 13	— »	8 » 05
BASSE MER	5 h. 26	— »	0 » 55
	17 h. 47	— »	0 » 70

Lever du Soleil..	6 h. 30	P.Q.	25 oct. à 22 h. 53
Couc. du Soleil..	16 h. 59	P.L.	2 nov. à 23 h. 58
Lev. de la Lune..	9 h. 49	D.Q.	10 — à 23 h. 46
Cou. de la Lune..	17 h. 43	N.L.	17 — à 16 h. 11

Port du Havre

Oct.	Navires Entrés	ven. de
19	st. ang. *Eppleton*, Edwards	Swansea
—	st. fr. *Suzanne-et-Marie*, Garreau	Bordeaux
—	st. fr. *La-Dives*, Abraham	Caen
—	st. ang. *Atalanta*, Larnon	
20	st. ang. *Longbenton*, J. Kinley	Newcastle
—	st. ang. *Deddington*, Percival	Cardiff
—	st. ang *Normannia*, Kernan	Southampton
—	st. fr. *B.-F.*, Cadoret	St-Vaast
—	st. fr. *Hirondelle*, Marzin	Caen

Oct.	Par le Canal de Tancarville	
19	st. fr. *Rhône*	Rouen
—	ch. fr. *Rouennais-11*	Rouen
—	ch. fr. *Nil*	Rouen
—	ch. fr. *Quillebeuf*	Rouen
—	ch. fr. *Elysée*	Rouen

Oct.	Sur Rade	
20	st. ang. *Phidias*	New-Orleans
—	st. ang. *Ormiston*	New-Orleans
—	st. esp. *Santanderino*	New-Orleans
—	st. ang. *Dunsley*	New-Orleans
—	st. ang. *Parkgate*	Baltimore

Oct.	Navires Sortis	all. à
19	st. ang. *Lydia*, Darwell	Southampton
—	st. fr. *Ville-de-Nantes*, Moyon	St-Nazaire
20	st. ang. *Clontee*, Morgan	Newport
—	st. holl. *Maartensdijk*	Rotterdam
—	st. fr. *Ville-d'Isigny*, Horlaville	Carentan
—	st. fr. *La-Dives*, Abraham	Caen

	Par le Canal de Tancarville	
19	ch. fr. *Pomir*	Rouen
—	ch. fr. *Africain*	Rouen
—	pén. belge *Amédée*	Rouen
—	sloop fr. *Lucien-Madeleine*	La Mailleraye
—	sloop fr. *Diesnis*	La Mailleraye

AVIS DIVERS

Les petites annonces **AVIS DIVERS** *maximum six lignes sont tarifées* **2 fr. 50** *chaque.*

PERDU dimanche dernier, 5 h. 1/2, rue Séry, entre place des Ecoles et Marché, **SAC gris**, fermeture éléphant, renfermant mouchoir, ciseaux, dé, carnet et menue monnaie. — Le rapporter 7, rue Jules-Ancel. *Récompense.* (2612z)

ON DEMANDE Une Bonne à tout faire de 20 à 25 ans, sachant cuisine, deux personnes, en famille, bons gages, et **une bonne laveuse**. S'adresser, 12, rue Louis-Philippe, au 2e. (2615z)

ON DEMANDE une BONNE sérieuse, au courant du ménage. Bonnes références exigées. — S'adresser, 4, rue Molière, au rez-de-chaussée, de 3 heures à 6 h. 1/2. 21.24 (2621)

ON DEMANDE une **Personne sérieuse** de 35 à 40 ans, pour s'occuper de cuisine et ménage dans maison bourgeoise. Références sur place exigées.
Se présenter le matin jusqu'à 2 h. 1/2.
S'adresser 4, rue Palestro, Sainte-Adresse. (2628z)

ON DEMANDE Une Bonne de 30 ans environ, sérieuse et propre, pour faire de la cuisine et du ménage dans maison bourgeoise, **et une Laveuse** toutes les semaines. Se présenter l'après-midi et prendre l'adresse au bureau du journal. (2626z)

ON DEMANDE une Jeune Fille de 15 à 16 ans, au courant du commerce de fruiterie. Sérieuses références.
S'adresser au bureau du journal. *Pressé.* (2630z)

ON DEMANDE
Apprenties et Ouvrières Couturières
S'adresser, 33, rue Frédéric-Sauvage, au 4me. (2637s)

On demande une VENDEUSE
Aux Docks Commerciaux
51, rue de Paris, Le Havre. (2631z)

Bonne Couturière
DEMANDE Journées ou Travail chez elle.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (2610z)

On demande
BONS OUVRIERS CORDONNIERS
S'adresser à la *CORDONNERIE PARISIENNE*, 16, place des Halles-Centrales. (2616z)

Un Ouvrier CHARCUTIER
est demandé à l'**ÉPICERIE POTIN**
S'y présenter. »— (2634)

PERSONNEL masculin est recherché pour organisation d'une fabrique de confection de lingerie (traceurs, scieurs, plieurs, etc.)
S'adresser, tous les jours, à 3 heures, rue de la Comédie, 18. (2548z)

JE RECHERCHE EMPLOI (Partie Liquides) Représentant ou garçon de magasin. Références sérieuses. — Ecrire bureau du journal. Carte électeur 52. (2619z)

ÉMIGRÉS trouveraient pension famille avec grand confort, dans propriété particulière, éclairage électrique, chauffage central, 1 h.1/2 Paris, 6 fr. par jour tout compris.
Ecrire RENONCÉ, Bueil (Eure). 21.22 (2636z)

APPARTEMENT MEUBLÉ A LOUER 3 pièces et cuisine, jardin, eau, gaz, électricité. — Prix modéré.
S'adresser 50, rue Ernest-Renan. (2646)

FAMILLE INGÉNIEUR BELGE
père, mère et jeune fille, cherche bonne pension.
Envoyer conditions bureau du journal, sous initiales : E. H. (2590z)

PENSION DE FAMILLE La Jouvence ouverte toute l'année, prix modérés pendant les hostilités. Cuisine bourgeoise. — Confort moderne. — Deauville-s/-Mer. 21.22.23.24 (2630z)

ON DEMANDE A LOUER forte Voiture de livraison avec ridelles ou côtés, genre dépositaire ou primeurs, avec bon cheval, et avec conducteur au besoin. — Ecrire L. G. L. bureau du journal. (2644z)

ON DEMANDE pour pavillon à la campagne **un Ménage** sans enfants. Le mari jardinier, sachant conduire cheval. La femme connaissant intérieur.
S'adresser au bureau du journal. (2596z)

A LOUER
CHAMBRE MEUBLÉE avec ou sans **PENSION**, dans famille honorable.
S'adresser au bureau du journal. (2635z)

PAVILLON MEUBLÉ A LOUER, 2 chambres à coucher, grande cuisine et salle à manger. Eau et gaz. — Prendre l'adresse au journal. (2643z)

A VENDRE **Attelage complet**, belle voiture de luxe, 4 places, capote cuir démontable. Beau et fort poney 7 ans. — S'adresser : PRÉVIER, 11, rue du Frère-Constance, Havre. (2532z)

A L'AUBÉPINE
35, rue de Bordeaux
GRAND CHOIX DE FORMES VELOURS
Depuis **5 fr. 45** — Sparterie, **0 fr. 95**
FLEURS et FANTAISIES, depuis **0 fr. 75**
Reformages et Teintures en six jours (2629z)

AVIS UTILE
Le véritable Cataplasme de l'ex Curé de Honfleur guérit Rhumatisme, Sciatique, Maux de reins, Toux, Bronchite, etc. Cinquante ans de succès, des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité. Pour le recevoir franco, envoyer mandat de 0fr. 80, pharmacie GUILLOUET, 191, rue de Normandie, le Havre.
Me (5856)

VIEUX DENTIERS
On achète toujours les **VIEUX DENTIERS de toutes sortes**, même brisés, **52 rue Desmalières** (premier étage), *près l'octroi de Rouen, Le Havre.* (2611z)

HAVRE
Imprimerie du journal *Le Havre*
35, rue Fontenelle.

Administrateur-Délégué-Gérant : O. RANDOLET

Imprimé sur machines rotatives de la Maison DERRIEY (4, 6 et 8 pages)

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre